Date de transmission de l'acte: 11/06/2024 Date de reception de l'AR: 11/06/2024 026-212601264-DE 2024 16-DE

Département de la Drôme

AGEDI

COMMUNE D'EYGALAYES

26560 EYGALAYES

Tél: 04.75.28.41.03 Email: mairie-eygalayes@orange.fr

Délibération du conseil municipal n° DE_2024_16

NOMBRE DE MEMBRES					
En exercice	Présents	Votants			
6	5	5			
Date de la convocation : 30/05/2024					
Pour	Contre	Abstention			
5	0	0			
Résultat du vote : adoptée					

Le huit juin deux mille vingt-quatre, à 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Mairie d'Eygalayes), sous la présidence de Éric LYOBARD.

<u>Présents</u>: Éric LYOBARD, Nicolas ARMAND, Georges

ROMÉO, Éric BARTÉLÉMY, Guillaume VELT

Représentés :

Absents et Excusés : Maximilien GIRARD

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Éric BARTÉLÉMY est nommé à l'unanimité secrétaire de séance.

OBJET: AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DE LA MAIRIE - DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire présente le projet d'aménagement d'un espace public dont le coût prévisionnel s'élève à 7 999.75€ HT. Il présente le plan de financement de cette opération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

• D'approuver le plan de financement suivant :

TRAVAUX	FINANCEMENT	MONTANT TRAVAUX H.T.	TAUX (%)	MONTANT SUBVENTION
Remplacement de la porte d'entrée et des radiateurs de la mairie	Département de la Drôme	7 999.75	40%	3 199.90
	Région AURA		40%	3 199.90
	Commune d'Eygalayes		20%	1 599.95

- **De solliciter** une subvention auprès du Département de la Drôme et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.
- **De donner** pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion technique, administrative et comptable de ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

